

MICHAEL KLOTER

licencié en droit, avocat



Michael Kloter assure principalement une activité de conseil et de traitement des procédures en droit économique. Ses domaines de prédilection sont le droit des contrats, le droit des sociétés et des entreprises et le droit immobilier.

DOMAINES JURIDIQUES:

- Droit successoral et droit du patrimoine
- Droit des sociétés et des entreprises
- Droit commercial
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit immobilier
- Arbitrage
- Droit du sport
- Droit fiscal et droit des contributions
- Droit des contrats

LANGUES:

- Allemand, anglais, français, italien

AFFILIATIONS ET FONCTIONS:

- Fédération Zurichoise des Avocats (FZA)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)
- Avocat-conseil de la délégation commerciale autrichienne en Suisse
- Divers mandats de conseil d'administration

PARCOURS PROFESSIONNEL:

Depuis 1995	Propriétaire du cabinet Kloter Rechtsanwälte AG
1993 – 1994	Employé au sein d'un grand cabinet d'avocats en droit économique de Zurich
1992 – 1993	Juriste dans un tribunal d'arrondissement de Zurich
1991	Université de Genève : licence de droit

CONTACT:

Adresse:	Rotfluhstrasse 67, 8702 Zollikon
E-mail:	office@kloter-attorneys.ch
Téléphone:	+41 44 396 10 30
Fax:	+41 44 396 10 35